



# Compte-Rendu Conseil d'administration lundi 30 janvier 2023

## **0. Préambule**

### **0.1 Secrétariat**

- Mme Laquèche

### **0.2 PV du**

- PV du 29 novembre 2022 (annexe 3)

24 personnes : vote unanimité

## **Questions diverses :**

Vous n'avez pas posé la question, mais vous êtes certainement intéressés par les suites données à notre demande de création d'une CPES-CAAP : dossier non présenté par Mme La Rectrice car pas de tension sur les formations dans la Région, non priorité ministérielle et coût important.

Interventions des parents d'élèves : questionnements des parents d'élèves sur l'absence de formations post-bas en Sud-Gironde. Mécontentements des parents sur la non ouverture de formations post bac

M. Le Proviseur indique qu'il y a d'autres opportunités comme la préparation de la formation PE à Louis Barthou à Pau. M. Le Proviseur indique que ce n'est pas un projet porté par le proviseur mais que les équipes enseignantes doivent porter le projet. Les projets sont à travailler pour l'avenir.

### **Représentants élèves :**

*« Est-il possible que le lycée réorganise les sorties au salon de l'étudiant à partir de l'année prochaine. En effet celui-ci étant organisé à Bordeaux, des élèves n'y ont pas forcément accès. »*

Le proviseur indique que cette action ne fait pas partie des priorités de notre parcours avenir. Je note votre souhait lors de l'actualisation du parcours avenir en 2023 pour l'année 2023/2024. J'attire l'attention sur le fait qu'au salon de l'étudiant il y a une très grande majorité de formations privées ce qui peut « biaiser » l'analyse des élèves, parents. Cependant l'absence des élèves était possible sur demande des parents.

Les représentants enseignants demandent à ce que cela soit ajouté au parcours avenir. M. Le Proviseur indique que cela mérite un travail collectif en associant les parents et les élèves (certainement en Avril).

Intervention sur le CAP METIER TOUR, organisé par la mairie auquel le lycée ne participe pas. Réponse : l'offre ne répond pas aux priorités des lycées GT, c'est-à-dire lutter contre le déterminisme social en encourageant les élèves vers les formations notamment le post-bac sans forcément tenir compte des besoins locaux de main d'œuvre. Pour le moment, la logique entre le CAP métier tour et le lycée est concurrentielle.

### **Représentants FCPE :**

*« 1- Concernant la restructuration du lycée, et suite au message que vous nous avez transmis via Pronote, pouvons-nous avoir des précisions sur les travaux envisagés exactement et dans quels délais ? »*

Le proviseur n'a pas eu d'informations supplémentaires. Le proviseur rajoute qu'il est difficile car il n'a plus d'interlocuteur direct depuis 1 an (pas de responsable établissement au sein de BMA, et les 3 derniers sont restés en moyenne 3 mois). C'est donc Mme Jouglens, chargées de secteur à BMA qui gère notre lycée (et le lycée des métiers) en plus de ses fonctions. Malgré son professionnalisme, elle ne peut substituer la réactivité du chargé d'établissement. Mme Jouglens, est en arrêt maladie depuis décembre. C'est l'un des directeurs adjoints de BMA qui a repris ses charges.

18h45 23 personnes- Départ Mme Mieussens

« 2- Une enquête a eu lieu dans les bus de ramassage via les chauffeurs. Il était notamment demandé aux élèves combien de fois par semaine ils sortaient à 18h, quelles options et/ou spécialités suivaient-ils de 17h à 18H et le nom de leurs enseignants sur ces créneaux. Avez-vous connaissance de cette enquête ? Est-elle menée par la Région ? Cela peut-il augurer un arrêt du ramassage à 18H ? Si c'est le cas, quelles seraient les conséquences sur les emplois du temps, les spécialités et options proposées au lycée ?

Le Conseil Régional, s'il supprime le ramassage à 18H, est-il disposé à financer des modulaires supplémentaires afin de permettre un déroulement normal des cours pour, ainsi, ne pas revenir à la situation qui avait amenée l'extension des cours jusqu'à 18H ? »

Le proviseur n'a pas connaissance de cette enquête. Il confirme que la Région a pérennisé le ramassage scolaire à 18h à partir de 22/23 après une première année de test en 21/22.

« 3- La Région a-t-elle prévu un lieu de stockage et de distribution des manuels scolaires, avec accès internet, car nous sommes sollicités tout au long de l'année et sommes contraintes d'occuper régulièrement la salle d'étude des premières et terminales pour enregistrer des retours ou arrivées d'élèves ? »

Le proviseur n'a aucune information dans ce sens. Il rappelle, de plus, que le lycée n'a pas compétence à gérer les manuels scolaires.

« 4- Avec les prévisions de DGH, il faudra, de nouveau cette année, envisager des réassorts de manuels, sachant qu'il manque déjà des manuels cette année pour quelques élèves. Nous alertons la Région sur ce point. »

« 5- Nous voudrions savoir pourquoi les élèves germanistes de seconde n'ont que 2h d'allemand par semaine alors que les hispaniques ont 3h ? Les textes prévoient, sauf erreur de notre part, une enveloppe globale LVA-LVB de 5H30 ? Est-ce que la future DGH en tient compte ? »

Il était prévu, initialement 1 groupe germaniste (une vingtaine d'élèves). Compte tenu des arrivées 2<sup>nde</sup> lors de l'affectation début juillet et des arrivées pendant l'été, nous avons 31 élèves, début septembre. En concertation avec la professeure d'allemand et en fonction de ses disponibilités (service partagé...) nous avons décidé de faire 2 groupe (15 et 16 élèves), mais avec 2 heures chacun (donc 4h au lieu de 3h en allemand globalement), compte tenu des effectifs et de l'EDT du professeur.

### **Questions diverses envoyées par représentants des professeurs:**

« - Quelle est votre position concernant la CDIsation des AED ? »

Je n'y suis pas, a priori, favorable pour notre lycée. Les AED sont recrutés prioritairement parmi les étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement et au lycée après une L2. Ils ont donc 6 ans pour obtenir le diplôme, cela me semble plus que convenable sans envisager une CDIsation. Cette dernière limiterait de plus le turn over. Enfin, nous n'avons pas forcément de difficultés pour recruter et lors de la cérémonie de remise des diplômes du bac, de nombreux élèves sont venus me voir pour m'indiquer qu'ils étaient intéressés par un poste dans 2 ans. J'avais informé les élèves que le lycée était prêt à recevoir leurs candidatures après la L2.

Questionnements des parents : trouver un compromis entre le turn-over total et la CDIsation d'un ou deux AED.

M. le proviseur indique qu'il ne freinera pas la CDIsation des AED qui le souhaitent dans d'autres établissements, voulant privilégier le recrutement de nouveaux AED notamment ~~dans~~ parmi les anciens élèves pour leur permettre de plus facilement concilier études et travail ( le contrat d'AED prévoit des aménagements lors des examens, au cours de l'année (- 400 heures/ à une personne non étudiantes)).

« - Qu'en est-il du tutorat entre pairs cette année ? »

Il n'a toujours pas été mis en place par le lycée. Nous y travaillons pour l'année prochaine. L'objectif est que chaque élève de 2<sup>nde</sup> ait un « tuteur » (élève de 1<sup>ère</sup> et de terminale) en septembre 2023.

« - Alors que plusieurs enseignants vous avez signalé l'importance d'amener les élèves de Terminale en bus aux JPO des Universités de Bordeaux dès le mois de décembre, pourquoi ne pas avoir réintégré cette journée dans le parcours Avenir et ainsi fait cette sortie le vendredi 27 janvier ? »

Le parcours avenir, qui n'existait pas jusqu'à là, est le fruit d'un travail mené en conseil pédagogique en 2021. Les JPO des Universités de Bordeaux n'ont pas été considérées comme devant être incluses dans le parcours avenir car cela occasionnait, pour la majorité des élèves, une perte de temps ( 1 à 2 « stands » visités pour une journée passée à Bordeaux). Le parcours avenir a été voté au CA en novembre 2022. Lors de la réunion des professeurs principaux en octobre 2022, il a été décidé de le maintenir et de le retravailler en conseil pédagogique en 2023. Le proviseur n'a donc pas vocation à le modifier, de son propre chef, car « plusieurs enseignants » (4 à ma connaissance) le demande. C'est un travail collectif qui doit être mené en tenant compte de l'avis de l'ensemble des personnels présents au conseil pédagogique pour ensuite le proposer au CA. Plus largement, l'organisation du lycée ne peut pas reposer sur des « demandes » mais sur une analyse de nos besoins (difficultés ou pas pour nos élèves à choisir une orientation post-bac, taux de réussite dans le supérieur...), du rapport coût/avantage (1 journée de cours en moins à 1 mois des examens) ...

## 1. Mise en œuvre de l'autonomie éducative

### 1.1 Répartition de la DGH (au 20 janvier 2023)

#### A. Nombre de classes prévu par le Rectorat

2 <sup>nde</sup>	1G	1STI2D	TG	TSTI2D
15 soit 18 groupes	10	1	9	1

#### B. En 2<sup>nde</sup> : 494 élèves prévus par le rectorat en 2023/2024

Soit 27,5 élèves par groupes en moyenne (494/18=27,5)

#### B.1 Effectifs en LV :

- LV A : 18 groupes.
- LV B :

2020/2021	Effectifs LV B	%	2021/2022	LV B	%	2022/2023	LVB	%	Estimation 2022/2023	Groupes
512 élèves	Esp : 481	93,9%	419 élèves	Esp : 383	91,5	485 élèves	Esp : 426	87,8	441 (494*0,89)	16(441/16=27,5)
	All : 29	6,1%		All : 18	4,4		ALL : 31	6,4	27 (494*0,055)	1
	0	0		Italien : 17	4,1		Italien : 26	5,4	26 (494*0,054)	1

#### B.2 Effectifs en facultatif

	Euro anglais	Euro espagnol	Arts plastiques	CITEC	Latin	Occitan	SI
2020/2021	58	15	61	29	27	15	50
%		3,0	12,0	5,7	5,3	3,0	9,8
2021/2022	57	11	44	13	6	12	25
%		2,6	10,5	2,8	1,4	2,8	6,0
2022/2023	58	23	49	11	14	11	19
%		4,7	10,1	2,3	2,9	2,3	3,9
Estimations 2023/2024	58	23 (495*0,047)	50	12	15	12	20

## C. 1<sup>ère</sup> GT : estimations rectorat 335 + 30= 365 élèves

### C.1 Effectifs estimés élèves en 1G :

Rectorat : 335 soit un taux de passage 2<sup>nde</sup> /1<sup>ère</sup> de 69,1% (68,3% en 22/23)

\* 335 =10 classes, [10<sup>ème</sup> classe de 316 à 350].

Actuellement 377 (sur 485) élèves demandent 1G à J. Moulin soit 77,1%. Estimation, 366 passages possibles (75,4%) et 3 départs soit 363 élèves en 1<sup>ère</sup>.

Non prise en compte des éventuelles arrivées + « arts plastiques » et « SI ».

**Donc, possible création d'une 11<sup>ème</sup> classe en 1G.**

### C.2 Effectifs en LV A

**363 élèves en 1G soit 15 groupes (moyenne 24,2 élèves par groupe)**

**30 élèves en 1 STI2D, 1 groupe.**

### C.3 Effectifs estimés en spécialités(363):

	Arts	HGGSP	HLP	LLCA	LLCE Anglais	LLCE Espagnol	Math.	NSI	Physique	SES	SI	SVT
Effectifs	46	127	95	3	88	25	212	33	151	143	18	139
Groupes	2	4	3	?	3	1	6,5	2	4,5	5	1	4
Maxi.	70	140	105	35	105	35	230	70	160	175	35	140

Total pour 363 élèves demandant 1G.

### C.4 Effectifs LV B 393 avec les 1 STI2D (363 1G + 30 STI2D dont 23 souhaits en 2<sup>nde</sup> Jean Moulin)

	2 <sup>nde</sup> 2022/2023	1 <sup>ère</sup> 2023/2024	Groupes
Allemand	31	27 + 1	1
Espagnol	426	324 + 20 STI2D	14 (324/14=23,2) + 1
Italien	26	20 + 1	1
Total		<b>393</b>	

### C.5 Effectifs en enseignement facultatif (estimation)

Occitan	Latin	Euro espagnol	Euro anglais	Arts plastiques
9	10	21	53	35

### C.6 Effectif en mathématiques tronc commun (1,5 h/ semaine)

151 élèves (151+212=363) soit 5 groupes. Maximum 175 élèves.

Question des enseignants pour les mathématiques TC notamment sur les emplois du temps

Réponse : Eviter de recréer des filières (Math spé et sans math spé) et donc garder l'esprit de la réforme mais difficile de concevoir les emplois du temps cohérents pour tous. A voir

## D. Terminale GT: estimation rectorat 298 + 22 = 320 élèves

### D.1 Effectifs estimés élèves :

	1 <sup>ère</sup> 2022/2023	Terminale 2022/2023
Général	<b>303</b>	<b>298 (5 départs) + 10 arrivées +10 redoublants=318</b>
STI2D	<b>28</b>	<b>23(certains) +3/5 départs=25</b>

9 classes permettent un effectif entre 281 et 315.

### D.2 Effectifs définitifs en spécialités (298) sauf redoublants et arrivées (20):

	Arts	HGGSP	HLP	LLCA	LLCE	Math.	NSI	Physique	SES	SI	SVT
Effectifs	<b>37</b>	<b>83</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>112</b>	<b>10</b>	<b>101</b>	<b>95</b>	<b>0</b>	<b>87</b>
Groupes	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2,5</b>
Maxi.	<b>50</b>	<b>105</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>125</b>	<b>35</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>0</b>	<b>90</b>

A priori, chaque spécialité peut recevoir des élèves supplémentaires.

### D.3 Effectifs estimés en facultatifs :

	Occitan	Latin	Euro espagnol	Euro anglais	Arts plastiques	Math expertes	Math comple.	Droit...
Effectifs	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>27</b>	<b>56</b>	<b>24</b>
Groupes	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Maxi.	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>35</b>

A priori, chaque enseignement facultatif peut recevoir des élèves supplémentaires.

### D.4 Groupes en LV A (320)

T G : 298 élèves, 13 groupes soit 22,9 élèves par groupes.

T STI2D : 22 élèves, 1 groupe.

### D.5 Effectifs estimés en LV B (320)

<b>Effectifs</b>	<b>Groupes</b>
<b>Allemand : 13</b>	<b>1</b>
<b>Espagnol : TG 275+ 17 STI2D</b>	<b>12 (22,9 élèves) + 1</b>
<b>Italien : 15</b>	<b>1</b>

- La répartition, détaillée, de la DGH sera proposée au vote lors du conseil d'administration le jeudi 6 juillet lorsque l'ensemble des données seront validées (effectifs en 2nde et en 1<sup>ère</sup>, nombre de groupes en spécialités en 1<sup>ère</sup> et terminale, nombre de groupes en options). Au minimum, un conseil pédagogique est prévu pour continuer à y travailler.

## E. Heures par disciplines

	Apports	Besoins	DIF.	CSR	CSD	Postes	HSA
Lettres	125,40	160,5	30,6	15		8	16
Philosophie	45,00	56	11	5		3	6
Anglais	126,00	148,5	29,5	16		7	14
Allemand	9,00	7,85	-1,15		1,15	1	
Espagnol	102,0	123,9	21,9	9		6	12
Occitan	-	8,05	8,05	8,05			
Italien	-	7,95	7,95	7,95			
Histoire-géo	141,00	178,5	37,5	18		8	16
Mathématiques	162,00	174,88	12,88	-		10	20
NSI	0	20	20	20			
Physique Chimie	143,00	172,19	29,19	11		9	18
SVT	96,0	126,14	30,14	18		6	12
Arts plastiques	15,00	33,60	18,6	16,6		1	2
EPS	77,00	90	13	5		4	8
SES	72,00	76	4	-		4	8
STI2D/SI	69,00	71	2	-		4	2

- Compte tenu des heures postes de professeurs titulaires au lycée, des hypothèses ci-dessus et de la demande du rectorat (création de postes en NSI si les besoins existent pour pouvoir positionner les professeurs nouvellement recruter en NSI) le proviseur propose au CA d'acter pour l'année 2023/2024:

**1 ouverture de poste arts plastiques (poste profilé)**

**1 ouverture de poste en NSI.**

**0 fermeture de poste de professeur**

Le proviseur demande l'avis du CA sur ces créations et non suppression de postes. Aux remarques, il précise que les HSA données dans le tableau, sont les maximums que l'on peut imposer aux enseignants. Création poste NSI : c'est une demande du ministère pour positionner les nouveaux professeurs formés en NSI/ SNT et donc les établissements doivent demander la création de postes si les heures sont suffisantes dans l'établissement. Dans l'établissement, estimation à 14h de NSI et 27h en SNT ce qui permet de créer un poste de 18h.

Pour les BMP, l'idée est de demander des temps le plus complet possible pour éviter les partages de poste.

19h39 : 22 personnes – Départ Mme Allard

### 1.2 Parcours d'éducation artistique et culturelle ( PEAC)

Point d'étape à fin janvier.



Enseignements artistiques		15 Projets d'éducation artistique et culturelle		6 Actions et événements culturels					
En savoir plus Documents d'accompagnement		En savoir plus Documents d'accompagnement		En savoir plus Documents d'accompagnement					
Statistique : Catégories d'actions <span>XLS</span>									
Catégories d'actions		TOTAL		2NDE G-T		1ERE G-T		TERM G-T	
Enseignements artistiques		0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Projets d'éducation artistique et culturelle		636	54 %	284	58 %	133	40 %	219	63 %
Actions et événements culturels		501	43 %	169	35 %	203	61 %	129	37 %
TOUTES CATEGORIES CONFONDUES		792	67 %	312	64 %	261	78 %	219	63 %

Le proviseur souligne la qualité du travail de M. Rambault, référent culture du lycée, notamment dans l'accompagnement à l'utilisation du pass culture collectif au sein du lycée et dans le recensement des actions dans ADAGE. De même, il est à souligner le dynamisme des personnels dans la proposition d'actions. Cela a permis, en 5 mois, d'impliquer 67% de nos élèves dans un projet artistique et/ou culturel.

L'application ADAGE, qui recense donc nos actions, en listant les élèves impliqués, va nous permettre d'améliorer notre vigilance pour permettre, à nos élèves, de bénéficier d'offres culturelles diversifiées pendant leur scolarité.

## 2. Vie matérielle et financière de l'établissement

### 2.1 Agente comptable

Mme Tuffou Anabelle est nommée agente comptable/adjointe-gestionnaire du lycée Jean Moulin à compter du 1<sup>er</sup> février.

Le proviseur remercie Mme Ferger Dorothee, agente comptable, pour la qualité de son travail pendant la période d'intérim. Il recommande à Mme Ferger d'envisager de postuler au fonction d'agente comptable dans un proche avenir.

### 2.3 Echanges scolaires

2 échanges scolaires à l'étranger sont prévus avant la fin de cette année scolaire et un autre, au début de l'année prochaine :

**Italie (lycée Scipione Maffei de Vérone):** 18 élèves italiens du 5 au 11 mars et présence en Italie du 19 au 25 mars 2022 de 18 élèves du lycée Jean Moulin (maxi. 130 euros par élève)

**Allemagne, lycée de Penzberg :** 13 élèves allemands, du 25 mars au 6 avril, stage dans des entreprises de l'agglomération langonnaise et stage dans des entreprises dans la région de Penzberg pour 10 de nos élèves de 2<sup>nde</sup> du 26 juin au 7 juillet. Le budget sera présenté au CA du 4 avril.

**Israël, lycée Blicht, agglomération de Tel Aviv :** accueil de 26 élèves du 7 au 12 mai et nos élèves partiront fin septembre, début octobre 2023. (Coût famille, environ 350 euros par élève, présenté au prochain CA).

19h50 21 personnes – Sortie M. Tibloux

La mairie de Langon précise qu'elle a signé un jumelage avec une ville italienne proche d'Arezzo

## 2.4 Convention prêt « expositionCiao Italia » (annexe 1 et 2).

Le proviseur sollicite l'autorisation de signer la convention pour le prêt à titre gratuit, par l'Association des professeurs d'italien de l'enseignement secondaire (APIES) de l'académie de Bordeaux, d'une exposition sur l'histoire de l'immigration italienne en France de 1860 à 1960. Celle-ci sera visible au CDI du lundi 27 février au samedi 11 mars (journée portes-ouvertes du lycée).

Vote – 21 POUR

19h53 – Retour M. Tibloux (22 personnes)

## 2.5 Appariement

Le proviseur sollicite l'autorisation d'engager le lycée Jean Moulin dans une démarche d'appariement avec le lycée **Scipione Maffei de Vérone**(Italie) et le **lycée Ion Luca Caragiale de la ville d'Orhei** en Moldavie.

Ces 2 établissements souhaitent établir des échanges durables avec notre établissement. Pour le lycée Scipione Maffei, qui propose le double diplôme ESABAC (Esamo di Stato et baccalauréat français), l'échange d'élèves est une priorité. Le lycée Ion Luca Caragiale, a une section bilingue français/moldave, ouverte dès la fin du primaire et priorise les projets communs basés sur la langue française (projet arts plastiques/SVT, projet en français à partir d'un ouvrage de R. Badinter). En dehors des cours de langue, les cours de sciences et de mathématiques sont également en français (DNL : Discipline non linguistique).

20h – 23 votes POUR.

FCPE parle de l'organisation d'une bourse aux fournitures. Sollicitation des enseignants pour créer des listes communes de fournitures, pour faciliter l'achat par les familles, notamment les plus en difficultés, sans attendre la rentrée. Demande de voir ce qu'il est possible de faire pour que les enseignants puissent proposer cette liste de fournitures (même peu précise). Eventuellement un sondage ou un passage par les coordinateurs de disciplines

20h05 Fin de Séance